

226C1094
FR0000125585-FS0656

20 juillet 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2026, le concert composé des sociétés EP Global Commerce (« EPGC »)¹, EPEI III², EPEI², VESA Equity Investment (ensemble « EP »), F. Marc de Lacharrière (Fimalac) et France Retail Holdings S.à.r.l. (« FRH »)³ a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 juillet 2026, le seuil de 2/3 des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir 218 316 349 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant 431 090 648 droits de vote, soit 54,45% du capital et 70,21% des droits de vote de cette société⁴, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
<i>F. Marc de Lacharrière (Fimalac)</i>	130 622	0,03	261 244	0,04
EPGC	0	-	0	-
EPEI III	0	-	0	-
EPEI	0	-	0	-
VESA Equity Investment	5 542 050	1,38	5 542 050	0,90
<i>Total EP</i>	5 542 050	1,38	5 542 050	0,90
FRH	212 643 677	53,04	425 287 354	69,27
Total EP + FRH	218 185 727	54,42	430 829 404	70,17
Total concert	218 316 349	54,45	431 090 648	70,21

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double au profit des sociétés France Retail Holdings S.à.r.l. et F. Marc de Lacharrière (Fimalac).

À cette occasion, la société France Retail Holdings S.à.r.l. a franchi individuellement en hausse le même seuil.

¹ Société de droit tchèque (sise Pařížská 130/26, 110 00 Prague 1, République Tchèque) contrôlée par M. Daniel Křetínský.

² Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 2 place de Paris, 2314 Luxembourg) contrôlée par M. Daniel Křetínský.

³ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 2 place de Paris, 2314 Luxembourg) contrôlée par M. Daniel Křetínský.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 400 964 379 actions représentant 613 959 108 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.